

Création du Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne

Gaëlle Abily, Vice-présidente à l'égalité professionnelle et à la qualité de l'emploi –
Conseil régional – 8 mars 2005

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'espoirs et de détermination dans mes engagements pour l'égalité entre les femmes et les hommes que je célèbre avec vous ce 8 mars 2005, journée internationale des femmes.

Je rêve d'une société où ce serait le 8 mars tous les jours ! Voilà pourquoi j'apprécie ces moments particuliers qui nous invitent à penser à toutes celles qui de par le monde imposent aux exploités et aux dominateurs de toutes natures, leur dignité, leur intelligence, leur énergie et leur créativité afin de rendre leurs sociétés plus humaines. A toutes celles qui en France manifestent pour défendre leur emploi et leur pouvoir d'achat, à celles qui dénoncent les mutilations corporelles d'un autre temps ou encore celles qui dénoncent la loi du silence et luttent pour leur dignité.

Mais il y a parfois de bonnes nouvelles qui nous arrivent de cette planète. J'ai à l'instant une pensée pour les militantes féministes brésiliennes qui aujourd'hui même, à Sao Paulo, ont donné le signal de départ de la marche mondiale des femmes et du « Relais de la Charte mondiale pour l'Humanité ». Cette charte résume le monde que nous sommes nombreuses et nombreux à imaginer et qu'il nous faut chaque jour construire. Un monde émancipé de l'exploitation, de l'oppression, de l'intolérance et des exclusions. Un monde basé sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

Entre ce 8 mars et le 17 octobre prochain, journée mondiale de lutte contre la pauvreté des centaines de rassemblements et d'actions de toutes sortes auront lieu dans plus de 100 pays. Le rendez-vous national pour la France sera à Marseille, les 28 et 29 mai prochains.

J'espère vivement que dans ce rendez-vous national, la Bretagne qui se bouge pour l'égalité entre les femmes et les hommes, y sera largement représentée. J'en serai, bien sûr, et je suis

disponible pour examiner avec les associations, les citoyennes et les citoyens qui le souhaitent, les modalités de notre participation.

Ce 8 mars nous offre l'occasion de faire le point sur le travail engagé par la Région en matière d'égalité et d'informer sur les initiatives les plus importantes de l'année. Je vais évoquer le Conseil de l'égalité dont le grand rendez-vous sera la tenue d'une première Biennale de l'égalité femmes/hommes à la fin de cette année, ou au début de l'année 2006.

Bien que l'égalité soit un principe qui constitue les fondements de notre République, celui-ci est toujours sujet à interprétation selon les objectifs politiques poursuivis. Pour moi l'égalité, est de considérer tous les humains comme des semblables, chacun étant porteur et porteuse de l'universel. L'égalité, passe donc toujours par le respect de l'autre dans ses différences sans considérer pour autant qu'il y aurait une « condition féminine » spécifique, par nature.

L'égalité est une exigence politique indissociable de la transformation sociale et de l'accomplissement démocratique. Cette revendication d'égalité, corollaire d'un combat pour le droit et pour la liberté, est non seulement d'actualité mais reste un enjeu d'avenir pour la progression de toute la société, pour le devenir d'un monde plus juste et plus humain.

Ne cherchant ni à renverser les rôles, ni à prendre un « pouvoir au féminin », les femmes, en introduisant la notion de genre, en revendiquant leur particularité, participent à la construction d'une nouvelle société basée sur l'égalité. Cette aspiration ne peut se satisfaire d'une vision étriquée des rapports humains. C'est en ce sens que la lutte contre le sexisme est parente de la lutte contre tous les racismes, contre l'homophobie, contre toutes les discriminations faites à l'encontre des personnes. Valeur intrinsèque d'un universel qui reste à construire, l'égalité est affaire de justice et de liberté. Elle est produit de luttes et de rapports de force. Elle ne pourra être le résultat que de combats individuel et collectif de femmes et d'hommes. Loin de correspondre à une vision minimaliste – un peu plus de femmes ici ou là – il y a tout autant danger à véhiculer une version strictement économiste de l'égalité, version relookée d'une vision utilitariste des femmes.

C'est à partir de cette conception de l'égalité que nous venons de voter notre premier budget. A peine une année nous sépare des élections et des attentes qui se sont exprimées par les électeurs et électrices de Bretagne. En effet, après la volonté affirmée de mener une véritable politique d'égalité professionnelle et de qualité de l'emploi, de lutter contre l'homophobie, le

racisme et les discriminations liées aux handicaps au travail, le budget adopté nous permet immédiatement d'agir.

Si les femmes forment un groupe social sexué, elles ne forment pas pour autant une catégorie sociale, un groupe social isolable et encore moins une minorité. C'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'un budget régional construit sous l'optique du genre.

D'une part, par la création d'une ligne budgétaire nouvelle de 3 millions d'euros, « développer la qualité de l'emploi, l'égalité professionnelle et les compétences humaines », qui imprime la marque d'une politique sociale innovante et unique.

D'autre part, par l'ouverture d'un budget spécifique au sein de ce programme, lié aux politiques d'égalité entre les femmes et les hommes.

Par la forte augmentation du budget lié aux conditions de travail et au développement des compétences humaines.

Enfin, par la transversalité des budgets, puisque toute action d'égalité est prise en charge par le budget correspondant.

Le recrutement d'une chargée de mission à l'égalité professionnelle et à la qualité de l'emploi participe également des moyens mis en oeuvre.

Ainsi, l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le budget régional relève d'un changement fondamental dans la politique de la région. La sensibilisation à une culture égalitaire consiste à engager des efforts sur la durée afin que cette question devienne une conviction partagée au sein du Conseil Régional, de ses services et de ses élus.

Au-delà de ce budget vu sous l'optique du genre, **d'autres mesures ont déjà été prises ces derniers mois.**

Deux rapports du CESR ont été produits. Ils constituent une richesse et des points d'appui sur lesquels nous allons travailler.

La mise en place du nouveau Conseil régional des jeunes lycéens et apprentis de Bretagne s'accompagne désormais de l'obligation d'être constitué à parité filles/garçons. L'égalité est désormais partie intégrante des thèmes qui pourront être traités dans les projets des jeunes.

La signature cet après-midi de la convention interministérielle pilotée par le Rectorat pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif vise à développer auprès des lycéens une sensibilisation à la culture de l'égalité, une prévention des violences faites aux femmes, et une diversification des choix d'orientation scolaire.

Enfin, nous avons réuni, pour la première fois, l'ensemble des personnels de l'administration régionale ce matin même, à l'occasion de cette journée internationale des droits des femmes. Avec eux nous avons engagé une démarche visant à promouvoir l'égalité au sein de l'institution régionale. 75 % des postes sont occupés par des femmes, mais comme ailleurs il est rare qu'elles soient directrices. Ainsi, nous engageons un travail de long terme pour qu'à compétences égales les femmes accèdent à des postes à responsabilités.

Dans ce budget, d'autres projets sont inscrits ou sont en cours.

Dans le même esprit, un projet de convention est en cours avec le réseau des universités de Bretagne visant à renforcer la recherche et l'enseignement supérieur dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au titre de l'égalité professionnelle, une politique d'amélioration des conditions de travail des salarié-es, hommes et femmes, est développée et renforcée.

Une charte est à l'ébauche, conditionnant l'attribution d'aides accordées aux entreprises, au respect d'un certain nombre de critères et d'exigences. Toute entreprise bénéficiant de fonds publics du Conseil Régional s'engagera à respecter et mettre en œuvre les lois sur l'égalité professionnelle en vigueur depuis de longues années (égalité de salaires, plan d'égalité d'entreprise, ...), à améliorer les conditions de travail des salariés, ... Chaque année en Bretagne des milliards de fonds publics sont attribués aux entreprises, soit sous forme d'aides directes, soit en exonérations de charges, dont l'efficacité économique en terme de création d'emploi et de formation des salariés reste à démontrer.

La collectivité est en droit de demander des compensations en matière de création d'emploi, de maintien de l'activité, de formation des salariés, d'amélioration des conditions de travail, et de mise en œuvre de l'égalité.

D'autre part, dans le domaine du tourisme, la définition d'un « schéma régional du tourisme breton » est en cours. Il concerne pour partie l'emploi. Or, nous savons que 70 % des emplois dans le tourisme sont occupés par des femmes et que les conditions de travail y sont particulièrement précaires et partielles. Nous souhaitons donc intégrer des critères d'égalité professionnelle et d'amélioration des conditions de travail à ces emplois.

Il en est de même dans le domaine de la culture, où dans le cadre de l'aide à la création artistique des partenariats innovants peuvent être trouvés.

Enfin, le principe d'égalité est intégré aux réflexions en cours dans le domaine de la formation professionnelle continue que ce soit pour les Etats généraux de la formation professionnelle, dans le schéma régional des formations, ou pour l'apprentissage, ...

Le contexte politique met, et c'est tant mieux, l'égalité et la parité dans l'air du temps ; il reste néanmoins défavorable à la progression des droits des femmes au quotidien : le chemin est long encore vers l'égalité et de nombreux obstacles persistent.

Quand le chômage atteint en France plus de 10% de la population active, on sait que ce sont les femmes les plus touchées ; quand l'intérim fait un bond de 8,7% en 2004 en Bretagne - soit la plus forte progression des régions françaises - ce sont là aussi les femmes qui en pâtissent le plus. Quand des menaces pèsent sur les 35 heures, on sait aussi que ce sont les femmes qui contraintes, vont s'adapter au cahier des charges de leur entreprise et recourir aux temps partiels et horaires atypiques.

Les femmes sont aussi les premières touchées par la réduction drastique des dépenses publiques : diminution des budgets pour la santé, déremboursement des médicaments, tentatives de remise en cause de l'IVG. L'exclusion sociale est d'abord féminine ; et c'est particulièrement vrai en Bretagne où s'accroît le nombre de familles monoparentales, comme le nombre de femmes en situation de détresse et de pauvreté extrême. La remise en cause gouvernementale du repos dominical en proposant l'ouverture le dimanche des magasins de prêt-à-porter menace là encore directement les 81,6% de femmes salariées dans ce secteur.

Résister au quotidien à ces réalités est difficile. Les associations et tous les intervenants sociaux en savent quelque chose. C'est pour mutualiser toutes ces énergies, ce temps et cette richesse portés par énormément d'interlocuteurs différents en Bretagne, pour passer de la colère dénonciatrice à l'action que le conseil pour l'égalité est mis à disposition. Il y a urgence à construire des partenariats, à travailler avec tous les acteurs bretons, à nouer des liens.

La mise en place d'un Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne (CpeG) :

L'assemblée régionale a débattu du principe en décembre dernier de la création d'un Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne et l'a adopté à l'unanimité. Depuis, la concertation avec les partenaires régionaux s'est poursuivie.

En complémentarité de l'Observatoire régional de la parité, le Conseil Régional installe des ateliers thématiques qui préfigurent le Conseil pour l'égalité.

Le CESR dans son rapport de novembre dernier, a confirmé la pertinence d'un lieu de concertation, de coordination, de mutualisation des actions menées en Bretagne en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

L'objectif est à la fois d'ouvrir un lieu d'échanges d'expériences, de mutualisation des actions, un lieu de mise en commun, de réflexion collective, qui soit également source de propositions pour des politiques régionales d'égalités, en complément au dispositif d'observation. L'enjeu est la mise en réseau des acteurs. La décision d'agir ou non, relevant de chaque organisme membre.

Démarche :

Le CESR, dans son rapport, a également fortement souligné la volonté des acteurs de ne pas rajouter une structure à l'existant. Trois groupes de travail ou ateliers, apparaissent pour l'instant prioritaires aux acteurs : un atelier sur la diffusion de la culture de l'égalité ; sur les violences faites aux femmes ; sur l'accès des femmes au travail.

Ces groupes de travail se veulent souples, adaptables et évolutifs.

Participants :

Dans chacun des ateliers, se retrouvent 4 types d'acteurs tenant compte d'un équilibre territorial : les services de l'Etat et les collectivités territoriales, les associations, le monde du travail (entreprises, syndicats, ...), des personnalités qualifiées...

Présidence :

Conseil Régional de Bretagne.

Fonctionnement :

La première étape du travail engagé sera de faire l'état des lieux de l'existant, d'identifier le travail déjà réalisé par les structures, afin d'éviter les redondances.

Puis dans un second temps, il s'agira d'identifier les besoins et de faire des propositions d'actions.

Nous réunirons les membres et futurs membres du conseil début avril. A ce jour, une quarantaine d'organismes ont été sollicités.

Conclusion :

Voilà ce que je souhaitais vous dire pour ce premier rendez-vous qui en appelle d'autres. L'égalité est une valeur fondamentale d'une société humaine, indissociable de la liberté. Elle se traduit en droits des hommes et des femmes. Elle est l'affaire de tous. Nous avons pour notre part la volonté politique d'aller vers cet objectif. Ainsi, il me reste à vous inviter une nouvelle fois, à donner votre avis dans les semaines qui viennent pour que puisse vivre cet engagement vers plus d'égalité en Région Bretagne.

Merci.